



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 5 février 2010

Handicap : Le Centre financier de La Banque Postale à Nancy désormais accessible à tous

Valérie ROSSO-DEBORD, Adjointe au Maire de Nancy et Déléguée à la solidarité, aux personnes âgées et aux personnes handicapées, **Lydie MARIANI**, Conseillère municipale à Nancy et Déléguée au handicap, **et Gilbert DORÉ**, Directeur du Centre financier de La Banque Postale de Nancy, **ont inauguré ce jour la plate-forme d'accès pour personnes à mobilité réduite du Centre financier de La Banque Postale à Nancy.**

Cette plate-forme permet aux collaborateurs à mobilité réduite d'accéder facilement aux locaux. D'un coût de 85 000 euros, ce nouvel aménagement vient compléter un dispositif engagé au sein de l'établissement nancéien depuis plusieurs années.

Un Centre financier actif en faveur de l'insertion des collaborateurs en situation de handicap

Le Centre financier de Nancy agit, depuis plusieurs années, pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap. En effet, d'importants aménagements ont été réalisés dans le Centre financier afin de s'adapter aux différents types de handicap, comme :

- l'installation de touches en braille dans les ascenseurs du bâtiment ;
- la pose de panneaux d'informations lisibles à hauteur de fauteuils roulants ;
- la création d'un journal interne hebdomadaire accessible par serveur vocal pour les collaborateurs malvoyants/non voyants ;
- la formation à l'évacuation des personnes à mobilité réduite pour améliorer la sécurité de l'ensemble des collaborateurs.

Un accord a également été conclu avec l'Institut des Sourds de Jarville-la-Malgrange qui réalise des prestations d'interprète en langue des signes lors de réunions ou d'entretiens avec des personnes déficientes auditives.

Ainsi, ce sont 21 collaborateurs (dont 4 personnes recrutées depuis 2005) en situation de handicap qui ont vu leur quotidien s'améliorer grâce à l'ensemble de ses mesures.

En 2007, le Centre Financier de Nancy a reçu le « Trophée Accessibilité » du Groupe La Poste, récompensant ces nombreux projets engagés, notamment en faveur des personnes en situation de handicap.

Les Engagements de La Banque Postale en faveur de l'emploi de collaborateurs en situation de handicap

Animée des valeurs postales de proximité et d'accessibilité au plus grand nombre, La Banque Postale s'est engagée depuis de nombreuses années en faveur de la Diversité et de l'Égalité des chances. Son objectif : donner l'accès à tous, et particulièrement aux personnes en situation de handicap, aux métiers de la Banque.

En mai 2008, La Banque Postale a obtenu l'agrément de la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Paris (DDTEFP) lui permettant de financer et de mettre en oeuvre un plan d'actions ambitieux en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet agrément fait suite à l'accord signé le 29 janvier 2008 avec trois organisations syndicales représentées à La Banque Postale (CFDT, CGT, FO).



Les grands principes de l'accord d'entreprise (agr   par la DDTEFP)

La politique de La Banque Postale s'inscrit dans le respect des principes :

- de non discrimination    l'  gard des personnes en situation de handicap ;
- d'  galit   des chances dans l'  volution professionnelle, et pas seulement au moment du recrutement ;
- d'  valuation des comp  tences et valorisation de la diff  rence ;
- de respect des collaborateurs en situation de handicap.

Au travers de sa politique volontariste en faveur des personnes en situation de handicap, La Banque Postale s'est engag  e    atteindre, en 2015, un taux d'emploi de 6 % de personnes handicap  es pour l'ensemble de ses activit  s.

La Banque Postale se distingue par sa volont   de cr  er une relation durable avec ses collaborateurs. La vari  t   des m  tiers et des parcours de carri  re propos  e, associ  e    son engagement en faveur de la diversit   et de l'  galit   des chances, font de La Banque Postale une entreprise recherch  e sur le march   du travail.

* *
*

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singuli  re sur le march   de la banque de d  tail en France. Fid  le    ses valeurs d'int  r  t g  n  ral, de confiance et de proximit  , La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au c  ur de son m  tier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles,    un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi    de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et    tout moment.

La Banque Postale c'est :

- | | |
|---|--|
| - | 4,815 milliards d'euros de PNB |
| - | 11,2 millions de comptes courants postaux |
| - | 9,53 millions de clients en banque principale |
| - | 480 000 clients Entreprises, Collectivit  s et Associations |
| - | 5 191 Dab/Gab en France |
| - | 270,6 milliards d'euros d'encours client  le |
| - | Plus de 6 millions de cartes bancaires, soit 11 % du march   |
| - | 17 000 points de contact |

Chiffres    fin 2008

* *
*

Contact presse :

C  dric KAMUT
Attach   de presse r  gional
Groupe La Poste – Agence de communication
T  l : 03 87 56 73 04
Port : 06 66 97 94 33
Email : cedric.kamut@laposte.fr